

La compétitivité doit être renforcée

Anne Defourny

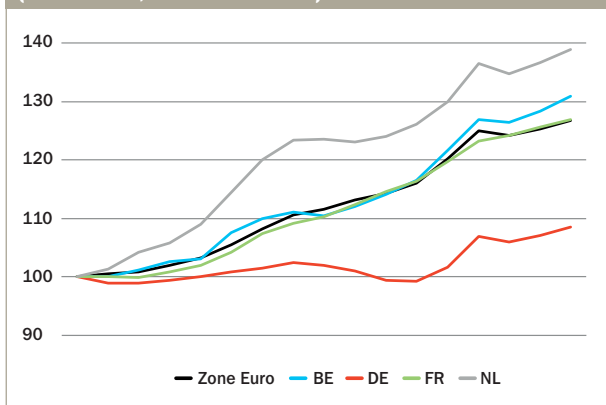
Expert économique à la FEB



© Daniel Rys

La Banque nationale de Belgique, le Conseil central de l'économie (CCE) et le Bureau fédéral du plan ont présenté une note conjointe relative aux défis de la compétitivité en Belgique. Tant la performance à l'exportation que la croissance de la valeur ajoutée indiquent que notre compétitivité s'est détériorée ces dernières années. Dans l'accord gouvernemental en cours de négociation, des mesures devront donc être proposées en vue de renverser cette tendance malsaine.

AUGMENTATION DES COÛTS SALARIAUX PAR UNITÉ PRODUITE (1996 = 100 ; SOURCE : AMECO)



Chiffre du mois = **7,3%** = perte cumulative de parts de marché pour la Belgique entre 2000 et 2010

Un premier type de mesures se rapporte à l'évolution du coût salarial. Le pronostic le plus récent de l'OCDE – sur lequel sera également basé le rapport technique du CCE – laisse présager que notre handicap salarial continuera d'augmenter par rapport aux trois pays voisins au cours de la période 2011-2012 : alors que l'on s'attend à une augmentation de 7% du coût salarial par travailleur, la hausse moyenne dans les pays voisins ne s'élève qu'à 5,4%. Notre système de fixation des salaires doit être réformé si nous voulons mettre un terme à ce phénomène de hausse constante des coûts salariaux.

Selon la note conjointe de la Banque nationale, du CCE et du Bureau du Plan, trois problèmes se posent. 1) L'évolution du coût salarial semble en Belgique, en raison du système d'indexation automatique, plus vulnérable à une détérioration du taux de change

(suite à une hausse du prix du pétrole, par exemple) que dans les trois pays voisins. 2) Les dérapages qui se sont produits au niveau des coûts salariaux ne sont pas rectifiés, ce qui fait qu'ils acquièrent pour une large part un caractère structurel. 3) La loi de 1996 relative à la compétitivité suppose que l'évolution de la productivité en Belgique et dans les trois pays qui l'entourent soit identique. Ce qui n'est pas le cas. En réalité, l'évolution du coût salarial en Belgique devrait être plus lente que dans les pays voisins si nous voulons tenir compte de l'évolution moins favorable de la productivité que nous avons connue ces dernières années.

En plus de la maîtrise des coûts salariaux, des réformes doivent être mises en œuvre pour améliorer la croissance de la productivité : une réglementation moins étouffante en ce qui concerne le marché de produits (dans le secteur du détail, par exemple) et le marché de l'emploi, un environnement fiscal attractif, encourageant la libre initiative au lieu de la décourager, et un programme d'investissement suffisamment ambitieux pour maintenir la qualité de notre infrastructure (l'un de nos principaux atouts) à niveau. D'importants pas en avant peuvent être faits dans chacun de ces domaines. Espérons que les négociateurs gouvernementaux auront compris que, sans entreprises compétitives, il ne peut pas y avoir de croissance économique ou de création d'emplois. ◀